

# ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES TARIFICATION

## COMMUNE DE ST ANDRE DE LA ROCHE

Le service des sports propose un programme d'activités diversifiées en direction des enfants, des jeunes, des adultes, des familles, des séniors, permettant à chacun de découvrir de nombreuses activités dans le respect des valeurs éducatives et sociales.

**ARTICLE 1 :** Le quotient familial est calculé selon la formule suivante conformément aux indications de la Caisse d'Allocations Familiales.

$$\text{Quotient familial} = \frac{1/12^{\text{ème}} \text{ des revenus déclarés (1) + prestations familiales mensuelles}}{2 \text{ parts (couple ou pers isolée)} + 1/2 \text{ part par enfant à charge jusqu'au second} + 1 \text{ part par enfant à charge à partir du } 3^{\text{ème}} \text{ enfant} + 1/2 \text{ supplémentaire par enfant handicapé}}$$

**(1)** les revenus déclarés sont constitués des revenus nets déclarés avant déduction (frais réels ou forfaitaires) ou abattements. La seule déduction admise concerne les pensions alimentaires versées. Il convient d'ajouter aux revenus, le montant des prestations familiales (sauf APH).

### **ARTICLE 2 : Tarifs de l'animation sportive enfants:**

La participation des familles correspondra à :

Ini sport (6-11ans)  
Eveil sport (3 – 5 ans)  
Gym Cirque (6-11 ans)

- quotient familial x 7 % (planchers 70€/plafonds 85€)
- quotient familial x 4 % / à partir du dernier trimestre (planchers 35€/plafonds 45€)

Pour les dérogations et les extérieurs un tarif de 100€ annuel sera appliqué ou 55€ à partir du dernier trimestre

### **ARTICLE 3 : Tarifs des activités sportives adultes :**

Une tarification dégressive en fonction d'un barème de ressources est mise en place pour faciliter l'accès à ces activités

Gymnastique d'entretien / Fitness

plancher 50€ / période, plafond 60€ / période

Pour les dérogations et les extérieurs un tarif de 70€ / période sera appliqué.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20210708-V6-112021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2021

Affichage : 15/07/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Découpage de l'année scolaire en 3 périodes : De septembre à décembre  
De janvier à mars  
D'avril à juin.

#### **ARTICLE 4 : Tarifs des activités sportives séniors :**

Une tarification dégressive en fonction d'un barème de ressources est mise en place pour faciliter l'accès à ces activités

##### **Atelier équilibre :**

- gratuit

##### **Forfait Gym séniors : Gymnastique douce – Gym renforcement musculaire Pilates**

plancher 50€ / période, plafond 60€ / période  
Pour les dérogations et les extérieurs un tarif de 70€ / période sera appliqué.

Découpage de l'année scolaire en trois périodes : De septembre à décembre  
De janvier à mars  
D'avril à juin.

##### **Promenade pédestre à la 1/2 journée**

- plancher 5€ / sortie, plafond 7€ / sortie

##### **Randonnée pédestre ou Raquette à neige à la journée**

- plancher 10€ / sortie, plafond 14€ / sortie

Une tarification dégressive en fonction d'un barème de ressources est mise en place pour faciliter l'accès à ces activités

(Cf. Tableaux ci-après)

<b>PROMENADE DEMI -JOURNEE PAR SORTIE</b>			<b>FORFAIT GYM SENIORS GYM DOUCE GYM RM PILATES</b>
REVENUS MENSUELS			
<b>Personne seule</b>	<b>Couple</b>	<b>TARIF</b>	<b>TARIF</b>
- de 1000 €	- de 2000€	5,00 €	50€
1001 € à 1250 €	2001 € à 2500 €	6,00 €	55€
1251 € et plus	2501 € et plus	7,00 €	60€
<b>RANDONNEE JOURNEE PAR SORTIE</b>			<b>GYM D'ENTRETIEN FITNESS</b>
REVENUS MENSUELS			
<b>Personne seule</b>	<b>Couple</b>	<b>TARIF</b>	<b>TARIF</b>
- de 1000 €	- de 2000 €	10,00 €	50€
1001 € à 1250 €	2001 € à 2500 €	12,00 €	55€
1251 € et plus	2501 € et plus	14,00 €	60€

#### **ARTICLE 5 : Activités Sport Santé / Sport sur ordonnance:**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20210708-V6-112021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2021

Affichage : 15/07/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Dans le cadre du programme Sport Santé, jusqu'à cinq séances de découvertes définies par le référent peuvent être effectuées gratuitement, (ce programme est susceptible d'être subventionné).

Programme sport santé valable pour l'ensemble des activités physiques du SIVoM (hors promenades et randonnées). Option proposée par le référent Sports Santé dans le cadre de sa prise en charge individuelle :

- Carte 5 séances 12 €
- Carte 10 séances 20 €

### **ARTICLE 6 : Tarifs des activités sportives tout public**

Stage sportif

- 15€ / stage niveau 1 (activités sans prestataire et de durée variable)
- 20€ / stage niveau 2 (activités avec prestataires ponctuels et de durée variable)
- 40€ / stage niveau 3 (activités avec prestataires et de durée variable)

Tarifs des animations familiales « Sport de Nature » :

- 12€ / journée adulte et 7 € pour les moins de 18 ans
- 14€ / journée adulte pour les dérogations et extérieurs

Tarifs des évènementiels (spectacles):

- 5 € /adulte et gratuit pour les moins de 15 ans

**ARTICLE 7** : Ces participations comprennent l'enseignement, l'animation et l'encadrement des activités par les éducateurs territoriaux en activités physiques et sportives (ETAPS) et des professionnels diplômés, le transport ainsi que la mise à disposition du matériel nécessaire à la pratique de l'activité (sauf activités spécifiques)

**ARTICLE 8** : Ces tarifications prennent effet au 1 septembre 2021

Fait à SAINT ANDRE DE LA ROCHE le

LE PRESIDENT,

JEAN-JACQUES CARLIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20210708-V6-III2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2021

Affichage : 15/07/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

